

Image not found or type unknown



Main levée sur paiement direct de pension alimentaire

Par **Asa_old**, le **02/08/2007** à **10:32**

Bonjour, rn
Je paye la pension alimentaire par paiement direct via mon bulletin de salaire mensuel depuis env. 8 ans.
Je souhaite régler cette PA par n'importe quel autre moyen car je vais changer d'employeur.
Mon ex épouse reste très offensive et refusera la main levée par principe.
Existe t-il une procédure qui puisse me permettre de régler cette PA par un autre moyen (virement mensuel ou paiement direct par la banque plutot que par l'employeur...)sans qu'elle ait à donner son avis ?
Merci
Salutations